

# Sacs et pellicules de plastique



## Collecte

### Types de contenants et d'emballages

#### Catégorie

Pellicules et sacs d'emballage de codes #2 (HDPE) et # 4 (LDPE)

#### Exemples

- Sacs d'emplettes
- Sacs à pain
- Sacs de lait
- Sacs de nettoyage à sec
- Sacs de légumes frais ou congelés
- Publisac

### Récupération dans le secteur résidentiel au Québec

CATÉGORIE DE MATIÈRES*	2012-2013 <sup>1</sup>			2012-2015	2012-2016	
	COLLECTE DES DÉCHETS (TONNES)	COLLECTE SÉLECTIVE (TONNES)	TOTAL (TONNES)	TAUX DE RÉCUPÉRATION 2012-2013	TAUX DE RÉCUPÉRATION 2012-2015 <sup>2</sup>	TAUX DE RÉCUPÉRATION 2012-2016 <sup>3</sup>
Pellicules et sacs d'emballage #2 et # 4	12 588	3 521	<b>16 109</b>	21,9 %	27,3 %	31,7 %
Sacs d'emplettes non dégradables	15 034	2 251	<b>17 286</b>	13,0 %	13,1 %	15,2 %
Autres films plastiques (non emballages)	20 815	2 588	<b>23 403</b>	11,1 %	8,4 %	7,8 %
Autres sacs, films plastiques et laminés	20 205	3 052	<b>23 257</b>	13,1 %	13,2 %	14,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>68 642</b>	<b>11 412</b>	<b>80 055</b>	<b>14,3 %</b>	<b>14,4 %</b>	<b>16,0 %</b>

\* Certaines catégories de matières peuvent ne pas être visées par le régime de compensation ou ne pas être acceptées dans la collecte sélective.

1 RECYC-QUÉBEC et ÉEQ (2015). Rapport synthèse - Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013

2 RECYC-QUÉBEC et ÉEQ (2017). Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel - Résultats 2012-2016

3 Idem

## Tri

### Ventes des centres de tri québécois en 2015

CATÉGORIE	QUANTITÉ VENDUE (TONNES) <sup>4</sup>	PROPORTION VENDUE À DES CONDITIONNEURS OU RECYCLEURS QUÉBÉCOIS	PROPORTION VENDUE À DES COURTIERIS	PROPORTION EXPÉDIÉE HORS QUÉBEC
Sacs et pellicules de plastique	<b>10 000</b>	<b>5 %</b>	<b>81 %</b>	<b>14 %</b>

### Composition des ballots

- Aucune donnée de caractérisation des ballots de sacs et pellicules de plastique n'est disponible.

L'Association of Plastic Recyclers (APR) a développé des *standards de qualité pour les ballots de sacs et pellicules de la collecte sélective*. L'APR recommande, dans ses standards développés pour le MRF Curbside Film, que la proportion de contaminants dans les ballots n'excède pas 5 % en poids.

4 La quantité vendue ne coïncide pas avec les données de la caractérisation résidentielle, car il s'agit de deux méthodologies différentes. Par ailleurs, cette quantité inclut les centres de tri recevant des matières des ICI (29 centres de tri au total).

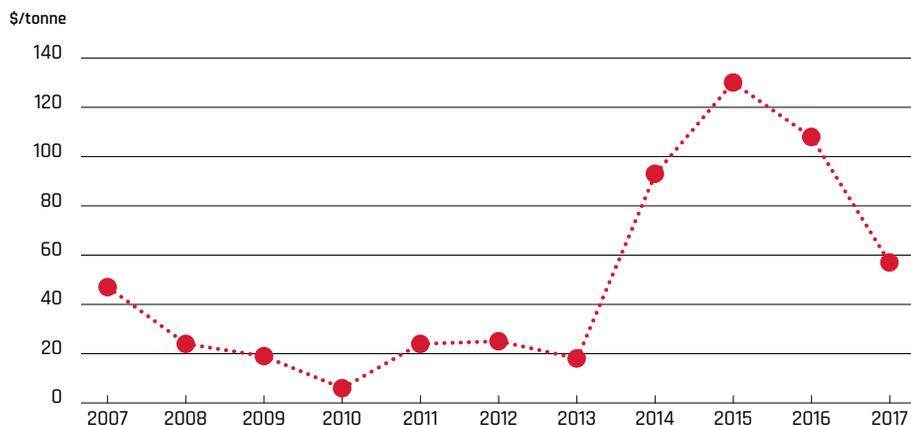
## Coûts de traitement et prix de vente

Coûts de traitement modélisés pour la collecte, le transport et le tri, excluant les revenus de la vente de la matière (2016)<sup>5</sup> :

MATIÈRE	COÛT COLLECTE \$/t	COÛT TRI \$/t	COÛT BRUT TOTAL \$/t
Pellicules HDPE (#2) et LDPE (#4)	167	455	622

Le prix de vente moyen des ballots de sacs et pellicules est sujet aux variations d'un mois à l'autre. Pour connaître le prix de vente moyen des ballots le plus récent, veuillez consulter [l'indice du prix des matières sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC](#).

### Évolution de l'indice du prix de vente des ballots de sacs et pellicules de 2007 à 2017



## Problèmes identifiés par les centres de tri

- Une étude du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), commandée par RECYC-QUÉBEC en 2013, indiquait que les sacs de plastique nuisent au repérage des autres matières recyclables sur les lignes de tri, s'enroulent autour des séparateurs, se retrouvent dans les ballots des autres matières et contaminent les ballots de fibres. Cette étude estimait que le coût des impacts des sacs de plastique à l'échelle du Québec en 2010 s'élevait à 4,1 M\$ par année.<sup>6</sup>

<sup>5</sup> RECYC-QUÉBEC et ÉÉQ (2017). Analyse de coûts par activité 2016

<sup>6</sup> CRIQ (2013). *Étude d'impact de la présence du verre, des sacs en plastique et des plastiques émergents dans la collecte sélective au Québec – Phase II*, Rapport final préparé pour RECYC-QUÉBEC.

- Il est difficile pour les centres de tri de trouver des débouchés locaux pour les sacs et pellicules, ces derniers étant concentrés presque exclusivement en Asie.
- Les centres de tri doivent composer avec de nouvelles exigences du marché, particulièrement des normes de qualité plus sévères imposées par la Chine. On peut également anticiper une éventuelle autosuffisance en matières recyclables dans ce pays, réduisant ainsi le besoin d'en importer.
- Lorsque la contamination est visible sur les ballots, dans une proportion relativement importante, les courtiers peuvent baisser le prix d'achat avec des photographies à l'appui.

## Conditionnement/recyclage

### Procédés de conditionnement et de recyclage, produits et marchés potentiels

PROCÉDÉS	EXEMPLES DE PRODUITS FABRIQUÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contenu des ballots est inspecté, broyé et lavé (lorsqu'il s'agit de sacs et pellicules postconsommation). Il est ensuite séché, car même l'humidité résiduelle la plus légère peut causer des problèmes au cours de la finition des produits. Les flocons sont ensuite extrudés sous l'effet de la chaleur et de la pression. Le mélange obtenu est filtré, puis coulé en fines pailles qui seront réduites en petites granules. Celles-ci deviennent la matière première pour la fabrication de nouveaux produits.</li> <li>• Le conditionnement des films se fait selon deux approches : sèche ou humide (lavage). La méthode sèche est utilisée quand les films récupérés sont propres. Cette dernière est beaucoup moins dispendieuse que la méthode humide utilisée quand les films sont sales.<sup>7</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dalles extérieures</li> <li>• Bancs de parc</li> <li>• Tables à pique-nique</li> <li>• Palettes</li> <li>• Bacs d'entreposage et de manutention</li> <li>• Sous-planchers lamellés</li> <li>• Planchers</li> <li>• Sacs à poubelles</li> <li>• Articles ménagers divers</li> </ul>

### Conditionneurs et recycleurs au Québec

Des projets de conditionnement et de recyclage des sacs et pellicules de plastique au Québec sont en cours de développement (voir la section Cas particuliers/Initiatives pour plus de détails).

<sup>7</sup> RSE USA (2017). *The Closed Loop Foundation – Film Recycling Investment Report*

### Acheteurs hors Québec (courtiers/recycleurs)

Pour accéder à la liste des courtiers et des recycleurs hors Québec, veuillez consulter le [moteur de recherche](#) sur le site Internet de l'organisme [Plastic Film Recycling](#) (en anglais).

### Problèmes identifiés par les conditionneurs/recycleurs

- Selon des contacts effectués en 2015 auprès de quelques courtiers asiatiques, la contamination est bien présente dans les ballots de sacs et pellicules : papier, carton, métaux, verre et autres plastiques.
- Selon des résultats des opérations de conditionnement de plus 400 tonnes de ballots de sacs et pellicules au Vietnam, entre 2009 et 2012, le pourcentage de contamination se situerait entre 10 et 18 %.

### Actions pour favoriser la recyclabilité des sacs et pellicules

Les entreprises désirant connaître les meilleures pratiques afin que leurs emballages en plastique soient plus facilement recyclables, sont invitées à prendre connaissance :

- [Des outils et de l'accompagnement offerts par Éco Entreprises Québec](#) aux entreprises qui veulent entreprendre une démarche d'écoconception pour réduire l'impact environnemental des contenants, des emballages et des imprimés qu'elles mettent sur le marché.
- De l'[APR Design® Guide for Plastics Recyclability](#) de l'Association of Plastic Recyclers (APR). On y explique les options à privilégier, notamment en ce qui a trait aux colorants, dimensions, bouchons, étiquettes, additifs, adhésifs, etc.

## Tendances du marché

- Le marché des sacs et pellicules est un marché de spéculation fragile, dépendant du marché asiatique.
- Le bannissement des sacs d'emplettes en plastique à usage unique par de grandes villes au Québec, notamment par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), risque d'avoir un impact important sur la composition des ballots de sacs et pellicules.
- À l'instar de plusieurs villes et pays qui ont banni les sacs en plastique à usage unique (ex. : Portland, France, Île Maurice, Maroc, Rwanda, Kenya, Côte d'Ivoire, Karnataka en Inde, Bangladesh, Tasmanie), les municipalités de Deux-Montagnes, Huntingdon, Saint-Anselme et Sainte-Martine ont également banni les sacs en plastique à usage unique sur leur territoire.
- En septembre 2016, la ville de Brossard a mis en vigueur un règlement visant à interdire la distribution de sacs d'emplettes en plastique à usage unique et de sacs compostables dans les commerces.
- En janvier 2017, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a demandé aux municipalités membres de confirmer, via la signature d'une résolution, leur intention d'interdire sur leur territoire l'utilisation des sacs de plastique à usage unique d'une épaisseur inférieure à 50 microns, à compter du 22 avril 2018.
- La Ville de Montréal a adopté un règlement, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, interdisant la distribution de sacs d'emplettes en plastique conventionnel d'une épaisseur inférieure à 50 microns ainsi que de sacs d'emplettes oxo-dégradables, oxo-fragmentables ou biodégradables, quelle que soit leur épaisseur.<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Ville de Montréal (2018). [Bannissement des sacs de plastique](#).

## Cas particuliers/initiatives

### Québec

- RECYC-QUÉBEC a fait réaliser par le CIRAIQ une [analyse de cycle de vie environnementale et économique des sacs d'emplètes](#), publiée en 2018. Cette étude offre une assise scientifique rigoureuse, objective et locale sur les alternatives aux sacs en plastique à usage unique, permettant aux municipalités de prendre des décisions éclairées. Un volet sur l'écoconception d'un sac réutilisable a été ajouté à cette étude, projet mené conjointement par la CMM, ÉEQ et RECYC-QUÉBEC.
- RECYC-QUÉBEC a lancé en 2018 un [appel de propositions pour améliorer la qualité et les débouchés de matières recyclables de la collecte sélective](#), ciblant notamment les sacs et pellicules, qui vise à soutenir des projets ayant comme objectifs d'améliorer la qualité des matières, de favoriser un arrimage entre les matières produites par les centres de tri de la collecte sélective et les conditionneurs ou recycleurs, et d'augmenter l'offre de conditionnement ou de recyclage des matières qui trouvent difficilement preneurs. Près de 6 M\$ ont été accordés à douze projets. Les projets des entreprises suivantes visent notamment le conditionnement ou le recyclage des sacs et pellicules : Plastimum, Absolu technologies de recyclage, Plastiques Terra Nova et Soleno recyclage.

### Canada

- L'Association canadienne de l'industrie des plastiques (ACIP) a mis sur pied un projet de récupération des sacs et pellicules de plastique auprès des consommateurs, en partenariat avec certains détaillants dont Walmart. La collecte vise les sacs à sandwich, épicerie, pain, journaux, housse en plastique de nettoyeur, etc. Les contenants de cueillette sont placés devant les commerces. Une campagne promotionnelle est déployée à l'intérieur des commerces sous forme d'affichettes sur les tablettes, dans les allées et sur les écrans digitaux des caisses.

### États-Unis

- Hilex Poly Co LLC fabrique des sacs transparents et des films d'emballage, en plus de fournir des services de recyclage. Elle exerce ses activités aux États-Unis et a mis en place le programme Bag-2-Bag. Les sacs et pellicules en plastique sont récupérés dans des contenants prévus à cet effet chez les détaillants (30 000 points de dépôt). Ils sont ensuite collectés et mis en ballots pour être acheminés chez Hilex – Bag Recycling Center, à North Vernon, Indiana.

### France

- Des tests de tri optique des sacs et pellicules de plastique ont été effectués sur la fraction 2D dans un centre de tri de BS Environnement à Nîmes, en France de juin à décembre 2012. L'équipement de tri optique Pellenc NIR avec Turbosorter a réussi à capter 95 % des films de polyéthylène. L'équipement pouvait également trier le film en polypropylène s'il était programmé à cet effet. L'entreprise Régéfilms a par la suite conditionné ce plastique en granules, lesquelles se sont avérées conformes aux normes de qualité pour être réintroduites dans la fabrication de nouveaux produits finis.

### Pour plus d'information

Ligne INFO-RECYC 1 800 807-0678 (sans frais) et 514 351-7835 (Montréal)  
[info@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:info@recyc-quebec.gouv.qc.ca) – [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)